

PÔLE ESPOIRS HANDBALL FÉMININ OCCITANIE **SAISON 2023-2024**

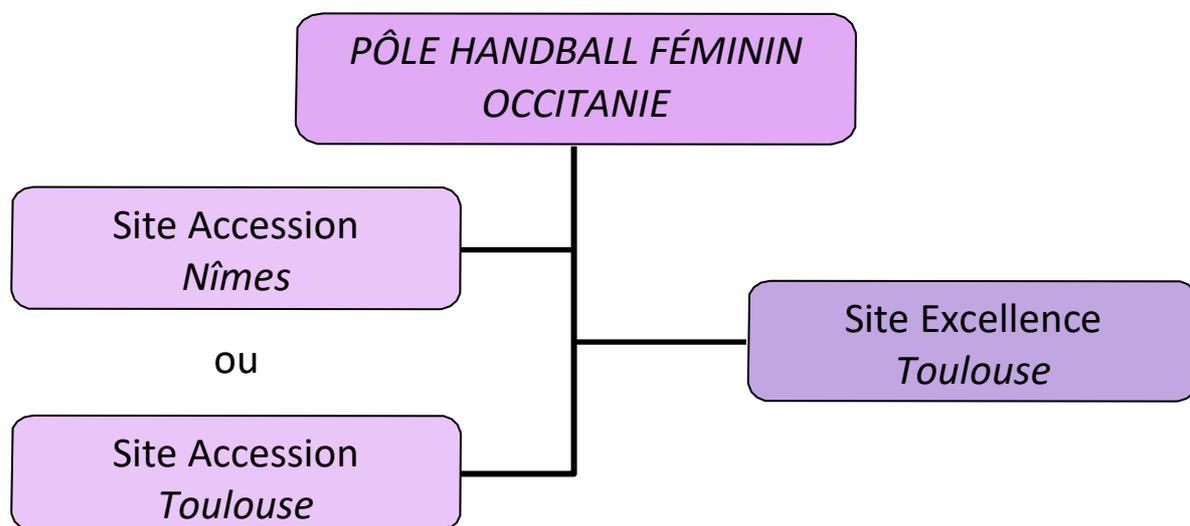
Présentation générale

UNE PASSERELLE VERS LE HAUT NIVEAU

Le Pôle Espoirs Handball féminin s'inscrit dans la filière d'accès au Haut Niveau. Il est ouvert pour la saison 2023-2024 aux filles prioritairement nées en 2009, éventuellement 2010 et 2008 de manière plus exceptionnelle.

La structure, qui fonctionne en période scolaire, constitue le support privilégié de la région Occitanie pour permettre aux jeunes handballeuses de **concilier formations scolaire et sportive grâce à des horaires aménagés**. Elle est financée par le Ministère des Sports, la Fédération Française de Handball, la Ligue Occitanie Handball et **met l'élève athlète au centre du projet**.

L'organisation du Pôle Espoirs Féminin en concordance avec le cahier des charges de la FFHB



LES SITES D'ACCESSION

Deux sites au choix, en fonction de la proximité géographique notamment : **Nîmes ou Toulouse**.

Les joueuses concernées sont scolarisées en 4^e, 3^e et 2nde.

Un maximum de 36 joueuses est autorisé pour les deux sites, dont environ $\frac{1}{3}$ maximum de 2ndes.

À la fin de la 2nde maximum, la joueuse peut intégrer le site d'Excellence ou sortir¹ du Pôle Espoirs.

Les niveaux de jeu visés en club : U17 France à N2.

Un concours d'entrée permet le recrutement pour ces deux sites.

¹ Si la joueuse ne peut intégrer le site Excellence, elle peut être orientée vers une section sportive de lycée (et/ou Centre D'Entraînement Régional) et ainsi maintenir une pratique du Handball semi intensive.

LE SITE D'EXCELLENCE

Un seul site à Toulouse, regroupant les joueuses les plus prospectives pour le Haut Niveau et/ou le secteur professionnel (LFH, D2, Équipes de France).

Les joueuses concernées sont scolarisées en 2^{nde}, 1^{ère} et T^{ale}.

16 joueuses maximum, dont 12 maximum de 16-17 ans.

Les niveaux de jeu obligatoires : N1 F préconisée / N2F minimum.

Il n'y a pas de concours de recrutement : l'intégration au site d'Excellence se fait en fonction de l'évaluation de la joueuse à l'issue du site d'Accession ou d'une détection autre.

DES AMENAGEMENTS POUR REUSSIR LE DOUBLE PROJET

Un regroupement des établissements scolaires, de l'internat, des installations sportives, sont une des conditions de base pour mener à bien le double projet scolaire et sportif simultanément.

Des aménagements des heures des cours, des allègements possibles, du soutien scolaire contribuent également à ce projet.

L'encadrement s'attache à mettre tout en œuvre pour que ces deux composantes soient optimisées, en suivant individuellement chaque élève athlète et en respectant l'épanouissement de chacune.

LES CONDITIONS DE MAINTIEN DANS LA STRUCTURE

Chaque année, l'appartenance à la structure Pôle Espoirs peut être remise en question. Au-delà de l'évaluation « sportive » qui est déterminante, toutes les parties prenantes statueront sur les aptitudes de l'élève athlète à mener à bien le double projet scolaire et sportif.

Dans le cas contraire, elle devra réintégrer son établissement scolaire de secteur.

LES CHARGES FINANCIERES

Les élèves du Pôle sont internes.

L'internat est un moyen pas une fin, mais il est plus que fortement recommandé. Le coût d'internat est de l'ordre de 1400€ par an en moyenne sur les deux sites (chiffre 2022).

De plus, une participation financière de **275€** relative aux frais de fonctionnement (intervenants extérieurs, équipements, aide aux devoirs...) pour la saison 2023-2024, vous sera demandée en cas d'entrée au Pôle, par la Ligue Occitanie de Handball. Des aides sociales existent pour aider les familles aux revenus les plus modestes, après étude du dossier par les services compétents. Chaque famille pourra se renseigner en fonction de son lieu d'habitation sur le coût des transports et d'aide éventuelle du Conseil Départemental. La carte d'abonnement scolaire SNCF permet également d'obtenir une réduction conséquente.

La structure sportive

L'ENCADREMENT

Une équipe d'entraîneurs diplômés, experts dans la formation des jeunes et reconnus pour leurs compétences, encadrent les sites d'Accession et d'Excellence.

Ils sont accompagnés de personnes ressources, telles que, préparateur physique, entraîneur experts/spécifiques.

LE VOLUME D'ENTRAÎNEMENT HEBDOMADAIRE

Le Pôle Espoirs regroupe les meilleurs potentiels au niveau régional afin de constituer des groupes d'entraînement dont la qualité doit favoriser la progression individuelle de chacune.

L'entraînement est quotidien, voire biquotidien et représente :



- Site Accession (Nîmes et Toulouse) de 8h à 12h d'entraînement hebdomadaire.
- Site Excellence (Toulouse) de 10h à 14h d'entraînement hebdomadaire.

Il faut rajouter à cela les entraînements clubs (vendredi) et matches du week-end.

Des rencontres peuvent être organisées en semaine contre des équipes de clubs de nationale (N1, N2, N3). Ces matches sont considérés comme des temps de formation et d'évaluation indispensables à la progression individuelle.

LES COMPETITIONS

En entrant au pôle, l'élève athlète reste licenciée dans un club avec lequel elle joue le weekend. Le/la responsable de la structure est en relation avec le club pour contribuer à une bonne gestion de l'athlète lorsque cela est nécessaire.



Néanmoins, la jeune doit savoir qu'elle est amenée à s'orienter vers un niveau de jeu en club adapté à sa progression et son projet et à pouvoir intégrer les différentes sélections nationales, objectifs intermédiaires vers une pratique de Haut Niveau.

LES ECHEANCES SPORTIVES

Tout au long de la saison, des stages nationaux et des compétitions sont organisés afin de mesurer les progrès des joueuses.

La jeune peut participer selon son âge :

- Aux Intercomités nationaux pour les 2010 et quelques 2011.
- Aux Interligues, pour les 2009 et éventuellement quelques 2008 et 2010.
- Aux Interpôles, pour les 2006, 2007, 2008 voire exceptionnellement 2009.

Ces compétitions constituent un moment d'évaluation important pour les orientations vers les différents Stages Nationaux (SN U16, SN U18) et éventuellement les sélections nationales (U16/ U17 / U19) en fonction de l'âge.

LE SUIVI MEDICAL

Les élèves du Pôle Espoirs font l'objet d'un suivi médical régulier par le staff médical du/des différent(s) site(s), ainsi que de bilans médicaux obligatoires 2 fois par an (obligation Ministères des Sports et FFHB). Ces staffs sont composés d'un médecin du sport, de kinés, de psychologues du sport, de diététiciens en fonction des besoins.

L'intégrité physique et mentale étant une priorité des staffs, l'accent est initialement porté sur le travail préventif.

DOSSIER MEDICAL A FOURNIR

Un **dossier médical complet** sera envoyé aux jeunes filles **retenues après** la **journée finale de concours**.

Il sera à remplir par un médecin du sport.

Les joueuses devront le **fournir pour fin juin** dernier délai.

Les structures scolaires des Sites Accession et Excellence de Toulouse

Les sites (Accession et Excellence) de Toulouse s'appuient sur plusieurs établissements scolaires :

- [Le collège Hubertine Auclert](#) pour les collégiennes.
- [Le lycée Raymond Naves](#) pour les lycéennes.

Les 2 établissements sont à proximité (10 min à pieds).

L'INTERNAT ET LA RESTAURATION



Pour les deux établissements scolaires, l'internat, les petits déjeuners et les repas du soir sont organisés au lycée R. Naves. Seul le repas du midi est pris dans les établissements respectifs (collège ou lycée), avec une facturation en conséquence (environ 1400€ la pension complète au lycée R. Naves).

Les chambres sont composées de 4 lits, de 4 bureaux individuels (servant de séparation centrale) et de sanitaires/douche.

Possibilité d'intégrer l'internat dès le dimanche soir.

L'ORGANISATION SCOLAIRE

Elle est bâtie sur la constitution d'une classe de Seconde de « sportifs », composée d'athlètes de Pôles Espoirs et de sections sportives, bénéficiant d'aménagements scolaires permettant de s'entraîner de manière optimale. Les élèves athlètes de 1^{ère} et T^{ale}, dans la majorité des filières générales, bénéficient également d'aménagements scolaires pour pouvoir s'entraîner. Un suivi permanent du responsable de Pôle, accentué par la prise en charge d'un référent scolaire au sein de l'établissement permet :



- de surveiller les comportements scolaires et extrascolaires de l'ensemble des jeunes.
- une consultation régulière des équipes d'enseignants, des parents et de l'administration de l'établissement concerné.

Les filières scolaires proposées au lycée Raymond Naves (sous réserve de modification par l'E.N.) sont consultables sur le site du lycée.

Au collège, les jeunes filles sont libérées à 16h et parfois à 11h, leur permettant des entraînements sur site en plus des créneaux au lycée.

Au Lycée, libération des cours les lundis, mardis et jeudis à 11h au lieu de midi et le vendredi 15h30 pour un retour en club des jeunes filles les plus éloignées.

SOUTIEN SCOLAIRE ET/OU ETUDES SURVEILLEES

L'équipe pédagogique de la classe de 3^e est constituée en majorité de professeurs volontaires pour accompagner au mieux les élèves sportives dans la réalisation du double projet, scolaire et sportif. Un moment d'étude obligatoire, spécifiques aux élèves de Pôle Espoirs est mise en place tous les mercredis de 13h à 14h. En cas de besoin, une aide aux devoirs est organisée par la structure Pôle, à l'aide d'étudiants ou de jeunes professeurs, pouvant apporter leur aide dans les matières générales.

En cas de difficulté nécessitant des heures de soutien complémentaires, le responsable de pôle prend contact avec la famille pour convenir d'une aide extérieure et des conditions de prises en charge financières.

CONTACT : LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Guillaume Dupont – 06 58 39 59 05 – 610000.gdupont@ffhandball.net

Les structures scolaires du Site Accession de Nîmes

Le site de Nîmes s'appuie sur plusieurs établissements scolaires :

- [Le lycée Alphonse Daudet](#) pour les lycéennes.
- [Collège public Feuchères](#) pour les collégiennes.

Les 2 établissements sont à proximité, moins de 5 min à pieds et à 10 min du lieu d'entraînement, le gymnase Pablo Neruda. Le collège se situe juste en face de la gare, à 5 min à pied également.



L'INTERNAT ET LA RESTAURATION

Les régimes possibles :

- ½ pension au lycée est de 580€ (chiffre de l'année 2022).
- Internat : Environ 1372 € par an (chiffre de l'année 2022).
 - ➔ Chambres de 2 ou de 3.
 - ➔ L'internat se fait au lycée Alphonse DAUDET
 - ➔ Possibilité d'intégrer l'internat dès le dimanche soir
- Le tarif de la restauration au collège est de 3,40€/repas pour 136 jours de fonctionnement (chiffre de l'année 2022).

À noter que le repas du mercredi midi se fera au lycée (pas de cantine au collège le mercredi) et sera donc facturé en supplément.

(Les montants donnés sont à titre indicatif, sous réserve de la fixation des tarifs 2024 par la Région)

L'ORGANISATION SCOLAIRE

L'élève entre dans une classe de 4^e, 3^e ou de seconde générale en vue de la préparation d'un Baccalauréat. La seule différence avec une classe équivalente de lycée, consiste en un aménagement de l'emploi du temps permettant de libérer les élèves à partir de 16 heures pour la pratique sportive et une matinée à 10 ou 11h.

SOUTIEN SCOLAIRE ET/OU ETUDES SURVEILLEES

Le suivi scolaire spécifique pour les élèves du Pôle Espoir ainsi qu'un programme sportif allégé en cas de difficultés scolaires et l'aménagement d'un soutien dans les matières concernées renforcent les chances de réussite des jeunes.

Des cours de soutien dans les matières principales sont mis en place et dispensés par des professeurs (Maths, Physique, Français).

Les élèves en difficulté passagère peuvent utiliser le système particulier au Lycée Alphonse DAUDET, des professeurs consultants (dans certaines matières).

La responsable du site d'Accession assiste aux conseils de classe.

Contact : Ligue Occitanie de handball

Manuela Ilie – 06 58 24 26 03 – 6100000.milie@ffhandball.net

Le dossier de candidature est complètement dématérialisé. À titre indicatif voici les éléments qui vous seront demandés lors de l'inscription en ligne. Veillez, le jour de l'inscription à ce que les éléments à télécharger soient disponibles en format numérique :

- 1) Photo d'identité
- 2) Avis entraîneur + Avis professeur principal (cliquer [ici](#))
- 3) Bulletins scolaires 1^{er} et si possible 2^e trimestre.

Un tutoriel à télécharger en PDF peut vous guider dans la démarche d'inscription (cliquer [ici](#)).

LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT ET D'ADMISSION

La détection des meilleurs profils pour intégrer le pôle espoir se fait depuis le repérage en sélections départementales ou régionale.

Notre recrutement est réalisé sous forme d'évaluation continue. Cette forme d'évaluation nous permet d'étudier plus en profondeur chaque cas (sportif, scolaire, médical, motivation et projet personnel) et d'estimer ainsi le potentiel réel d'une jeune fille sur une durée et pas uniquement sur un moment ponctuel. Nous pouvons aussi à tout moment, si nous établissons que le profil de la candidate ne correspond pas à une entrée en pôle, l'informer que nous ne donnons pas suite à sa demande. Les opérations qui constituent plus spécifiquement le concours du pôle se déroulent en 3 étapes :

- 1) Le stage régional 1 (SR1) sur invitations spécifiques du 23 au 25 février 2023 à Toulouse
- 2) Le "pré-concours" sur inscription libre le dimanche 5 mars 2023 à Carcassonne
- 3) Le "concours final" le lundi 24 et mardi 25 Avril 2023 qui vient clôturer la procédure d'évaluation à Toulouse

Des informations sur les sections sportives de toute la région Occitanie (collège et lycée) sont données à l'issue de ces journées aux jeunes qui ne seraient pas retenues au Pôle Espoirs.

| | | |
|-------------------------------------|---|----------------|
| Détection depuis 2021 jusqu'en 2023 | Entre le 21-23 février 2023 (SR1) et 5 mars (Pré-concours) puis le lundi 24 et mardi 25 avril 2023 (Concours final) | Septembre 2023 |
|-------------------------------------|---|----------------|



| | |
|---|---|
| Fin Dépôt de candidature | 26 février 2023 |
| Journées d'admission (jour et lieu à déterminer)* | SR1 (uniquement sur invitations) du 21 au 23 février à Toulouse. Le dimanche 5 mars 2023 à Carcassonne (Pré-concours) |
| Concours « final » | Lundi 24 et mardi 25 avril 2023 à Toulouse |

DOSSIER A SAISIR UNIQUEMENT EN LIGNE A L'ADRESSE SUIVANTE :

[Candidatures Pôle Espoirs Féminin Occitanie saison 2023-24](#)

IMPORTANT, JOINDRE LES PIECES SUIVANTES :

- Une photo d'identité.
- [L'avis de l'entraîneur et du professeur principal rempli et signé.](#)
- Le bulletin scolaire du 1^{er} trimestre de l'année en cours et du second si vous l'avez reçu.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en Pôle ne sera effective qu'après l'évaluation sportive lors des journées d'admission, **mais également après examen des dossiers scolaires et médicaux** (dossier médical complet à fournir après la journée finale).

À l'issue de la journée du "pré-concours", la joueuse, ses parents et son club reçoivent un e-mail les informant de sa convocation ou non pour le "concours final le lundi 24 et mardi 25 avril 2023.

À l'issue de ce dernier moment, la joueuse ses parents et son club reçoivent un e-mail les informant de son admission ou non dans la structure (sous réserve d'acceptation des dossiers scolaire et médical).